

Éducateur

SER



**Sensibilisation, prévention,
éducation... à: y'a qu'à?**

Hyperactif

Le SEO¹ a conçu en collaboration avec l'ASPEDAH², un document³ qui doit apporter «quelques réponses concrètes aux professionnels appelés à accompagner ces élèves différents et à les soutenir».

«Reconnaître les enfants ayant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), c'est admettre les problèmes, les obstacles qu'ils peuvent rencontrer en classe; c'est aussi vouer une attention particulière à leurs besoins spécifiques. [Le chef du Service de l'enseignement obligatoire invite] chacun à s'intéresser à ces enfants en cherchant à apporter des réponses aux problèmes auxquels ils sont confrontés par une approche individualisée.» (com.)

¹ Service de l'enseignement obligatoire.

² Association suisse romande de parents d'enfants et d'adultes concernés par le trouble du déficit d'attention/hyperactivité.

³ www.ne.ch/neat/documents/admin_canton/DIPAC_1654/seo_1675/AccueilBrochures_files/ASPEDAH_Brochure_B.pdf.

L'accord intercantonal...

... sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée devrait être ratifié par le Grand Conseil neuchâtois «à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine», dixit Philippe Gnaegi (le 16 août 2012). (sl)

Régionalisation

Depuis la rentrée, les écoles d'une région sont regroupées et placées sous une direction unique ayant pour autorité un organe politique commun. Ces régions scolaires, appelées «cercles scolaires», sont au nombre de sept.

L'organisation des classes, le contrôle pédagogique ou le suivi des élèves (entre autres tâches) relèvent des directions d'écoles. Le Service de l'enseignement obligatoire est chargé des tâches «stratégiques et pédagogiques», comme «l'implémentation du PER et son suivi, l'introduction régulière de moyens d'enseignement et le pilotage du système scolaire neuchâtois.» (com./réd.)

Qui a dit?*

1. «Nous n'avons pas eu un nombre dépassant les vingt, malgré les campagnes de promotion importantes et des bourses. Il semblerait que nous n'avons pas rencontré le marché. Nous sommes déçus au vu des efforts tant financiers qu'humains que nous avons déployés.»

2. «J'étais libertaire, maintenant je suis libéral, mais c'est la même chose. Je crois à la liberté et au pouvoir des gens plus qu'aux institutions.» (sl)

* Réponses au quiz du mois dernier: 1. Philippe Gnaegi. 2. Jean-Claude Marguet.

Baisse des salaires en 2013

Le Conseil d'Etat a décidé de répercuter la baisse de l'IPC (Indice des prix à la consommation) sur les salaires des employés de la Fonction publique. Même si l'accord salarial est appliqué (suppression de la retenue obligatoire de 0,56% et allocation d'un échelon automatique), les nombreux enseignants ayant atteint leur maximum salarial verront leurs salaires baisser de plus de 1% dès janvier 2013. Le Conseil d'Etat précise que la décision du Conseil d'administration de la caisse de pension prévoyance d'augmenter de 1% la cotisation

des employeurs n'est pas étrangère à sa décision d'économiser sur les salaires: la part «employeurs» sera financée par les employés via une baisse des salaires!

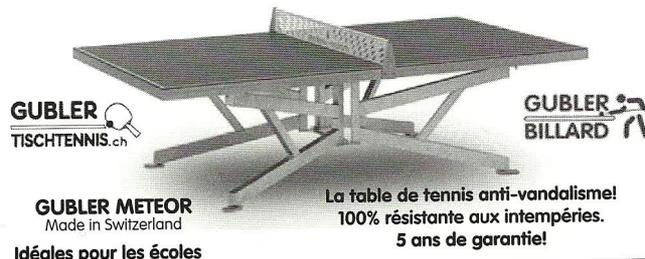
La masse salariale de la Fonction publique est devenue une variable d'ajustement pour boucler les budgets cantonaux. Les associations représentant le personnel étatique et parétatique, dont le SAEN, dénoncent cette baisse des salaires. La proximité des élections cantonales va-t-elle encourager certains députés à se démarquer du Conseil d'Etat sur cette question?

(jv)

Publicité

BILLARD BABY-FOOT JEU DE FLECHETTES TENNIS DE TABLE

Vous trouverez tout à notre exposition permanente, la plus grande de Suisse, ou dans notre catalogue gratuit et www.gubler.ch



GUBLER
TISCHTENNIS.ch

GUBLER
BILLARD

GUBLER METEOR
Made in Switzerland

La table de tennis anti-vandalisme!
100% résistante aux intempéries.
5 ans de garantie!

Idéales pour les écoles

Tischtennis GUBLER AG/Gubler Billard 4652 Winznau/Olten

Tel. 062 285 51 41 info@gubler.ch



L'année syndicale 2011-2012 a été particulièrement chargée: soutien aux collègues en hausse, mise en place compliquée d'HarmoS à la sauce neuchâtoise, projet de rénovation du secondaire I, négociations sur la recapitalisation de la caisse de pension, vives tensions autour de l'entrée en force de la régionalisation de l'école obligatoire, enjeux autour de l'intégration scolaire; autant de sujets et de dossiers qui ont occupé de manière très soutenue les membres du comité cantonal du SAEN.

John Vuillaume

Rentrée syndicale du SAEN: point de situation et priorités

Vie du SAEN

Le départ à la retraite d'une génération de collègues qui aura tant apporté à notre jeunesse et à notre école conduit le SAEN et ses membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts en matière de recrutement.

Le puissant dynamisme qui anime le comité cantonal du SAEN n'est pas perturbé par le changement de présidence qui se profile. Au contraire, la transition amène son lot de réflexions sur la pérennisation des actions de notre syndicat et sur les moyens nécessaires pour poursuivre et concrétiser ces dernières. La dernière en date porte sur une refonte du système des cotisations pour permettre d'offrir au futur président une décharge plus conséquente, à la mesure du travail et des missions à accomplir, de tenir compte des revenus des membres dans la fixation des cotisations et de trouver ensemble, après consultation des membres, une formule qui fera consensus.

Le partenariat avec les autorités cantonales est constructif, mais exigeant et parfois difficile. Quant aux relations entre les nouvelles dirigeantes de l'école obligatoire, les directions d'école et le SAEN, elles restent à construire.

Au niveau romand, le comité cantonal se réjouit de voir un SER de plus en plus incontournable et influent dans le débat scolaire. Georges Pasquier et Jean-Marc Haller sont en pleine forme et ils peuvent s'appuyer sur un comité du SER solide et solidaire, qui travaille de manière de plus en plus efficace.

Actualité cantonale

L'introduction d'HarmoS à la sauce neuchâtoise nécessitera rapidement des ajustements, notamment en matière salariale et de dédoublements, qu'il faudra savoir négocier de manière intelligente et pragmatique, en donnant toute leur place aux retours des collègues qui vivent et gèrent les changements. L'évolution du projet de rénovation du cycle 3 déplaît au comité cantonal. En effet, suite à la consultation du printemps 2012, les revendications des forces conservatrices qui prônent le maintien d'une forte sélection au cycle 3 ont été entendues par le chef du département qui cherche à tout prix à éviter une guerre scolaire dans notre canton. L'introduction de moyennes arithmétiques en 7H dénaturerait définitivement le projet de rénovation que nous ne pourrions plus soutenir: l'orientation par la sélection est en effet un système destructeur et contre-productif pour une majorité de nos enfants.

Quoi qu'il arrive, le statu quo aura du plomb dans l'aile: la section moderne n'a plus aucune identité (mais en a-t-elle eu un jour?) et il faut de toute manière réformer la préprofessionnelle.

La recapitalisation de notre caisse de pension a été négociée: même si le résultat ne peut pas réjouir pensionnés et actifs, il ne faut pas perdre de vue que l'essentiel sera certainement préservé, c'est-à-dire le système de primauté des prestations, plus favorable aux pensionnés que celui de primauté des cotisations.

L'affaire des Terreaux avait fait grand bruit l'an dernier: la mise sous tutelle de la directrice l'empêchera-t-elle désormais de faire du mal à certains de ses collaborateurs? Le retour à un climat de travail plus serein aux Terreaux est vraiment des plus souhaitables.

Enjeux pédagogiques

En matière d'intégration, notre école obligatoire n'est pas prête à franchir le cap de l'inclusion. Un nouvel organe du SAEN, l'OIS (Observatoire de l'intégration scolaire), présidé par Kira Rothen et Stefan Lauper, suit de très près l'évolution d'une question extrêmement sensible.

Notre assemblée des délégués 2011 et la rencontre de Peseux du 19 juin 2012, ayant rassemblé des collègues des deux premiers cycles, ont pointé une importante carence au sujet du choix des moyens d'enseignement dans ces cycles: à l'avenir, le corps enseignant devra être consulté.

Des échecs de stagiaires HEP en fin de formation pour quelques crédits ont vivement interpellé le comité cantonal au cours de l'année 2011. Divers contacts ont été pris et il va de soi qu'une association professionnelle comme la nôtre se doit d'apporter son expertise du terrain en matière de formation des enseignants à une institution parfois éloignée des réalités de l'exercice du métier d'enseignant (mais comment pourrait-il en être autrement?).

Priorités du SAEN

Le soutien et l'accompagnement de collègues est encore et toujours l'activité principale du SAEN.

L'harmonisation salariale dans les cycles I et II, qui passe par une revalorisation des salaires pour les années 1 à 6, demeure une revendication prioritaire de notre syndicat.

Hommage à Jean-Michel Kohler

De «maître d'école» à Maître de l'Ecole!

Une figure de l'histoire de l'Ecole neuchâteloise s'est éteinte.

Jean-Michel Kohler, instituteur, maître de stage, professeur à l'Ecole normale cantonale puis directeur de l'Ecole primaire de La Chaux-de-Fonds, est décédé des suites d'une maladie qui l'avait contraint à mettre un terme à ses activités avant l'heure. Jean-Michel Kohler a non seulement beaucoup apporté à l'Ecole neuchâteloise, mais il a fait de «son» école primaire de La Chaux-de-Fonds une véritable terre féconde de projets pédagogiques. Grâce à un mode de conduite exemplaire, puisque Jean-Michel avait en effet ce don rare de faire confiance, de déléguer et de payer de sa personne. Précurseur sans effets de manches ni de mode, Jean-Michel prônait l'efficacité pédagogique. Au près des plus démunis notamment. Des communautés étrangères en particulier. Jean-Michel a accompli une carrière exceptionnelle. Ses compétences et son éclectisme, son extraordinaire capacité de travail, son haut degré d'exigence et son inénarrable sens de l'humour et de la farce auront marqué ses élèves, ses étudiants, son corps enseignant certes, mais également ses collègues, ses collaborateurs et ses autorités. Un vrai chef qui savait dire non. Jean-Michel, on pouvait toujours compter

sur lui, mais il fallait sans cesse compter avec lui. Sa capacité à «mener», sa faculté à construire une école respectée et inscrite dans la ville, dans la société, dans la vie, a ainsi irradié toute une génération d'enseignants et de parents.

Nous sommes plusieurs à avoir eu la chance et le bonheur de travailler sous sa direction, contribuant ainsi, fort modestement, à faire de l'Ecole primaire de La Chaux-de-Fonds une école dont on parlait loin à la ronde. Jean-Michel aura été mon «Maître», à faire et à penser. Un ami, bien sûr! Un chef d'orchestre... Un «père» spirituel...

Merci, Jean-Michel, de m'avoir inoculé les virus de la pédagogie et du jazz. Ces deux mondes magiques, l'enfance et la musique, au sein desquels il n'est possible d'improviser qu'à l'intérieur d'un plan clairement défini ou d'une partition savamment pensée, dans le respect des règles édictées. Merci d'avoir été ce musicien de la vie!

A Pierina, son épouse, Kristina, Vincent et Olivier, ses enfants, et à tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, l'expression de mes sincères condoléances et de mon éternelle reconnaissance de m'avoir ainsi «prêté» Jean-Michel!

Claude-Alain Kleiner

Publicité

LudoCrea.ch

Concepts d'espaces de jeux



Modules en filets Corocord
Equipements de jeux Richter
Stations de jeux selon Hugo Kükelhaus

Entreprise:
Responsable Personne compétente:
Adresse:
NPA, Lieu:
Tél/Fax:
E-mail:
Pour notre documentation faxer ou envoyer l'annonce à:
LudoCrea.ch Grossteilerstrasse 50 6074 Giswil
T: 041 675 0 367 F: 041 675 0 368 info@ludocrea.ch

Recherche rapide et professionnelle:
www.groups.ch

Choisissez parmi 650 maisons de vacances
pour votre camp de classe!

CONTACT groups.ch

Hôtels et maisons de vacances
pour groupes
Case postale, CH-4410 Liestal
Tél. 061 926 60 00
Fax 061 911 88 88
www.seminar-groups.ch
www.groups.ch / m.groups.ch



Z E S A R .ch

Le mobilier scolaire



BÂLE 24-26.OCT. 2012
HALLE 01 - STAND D10



Le 14 septembre dernier, 25 enseignants des cantons de Berne, Neuchâtel et Jura ont reçu un *Master of Arts in special need education*. La HEP-BEJUNE, en certifiant cette première volée de nouveaux enseignants spécialisés, décerne aussi son premier master qui conclut un cycle de formation en emploi, débuté en 2009, soit tout juste 50 ans après la première formation pour «Maîtres de classes auxiliaires» organisée pour les enseignants de l'Arc jurassien.

Intersyndicale BEJUNE

Lise Gremion

Formation en enseignement spécialisé: cinquante ans après

► Cette coïncidence permet de rafraîchir quelques éléments d'histoire qui débutent, dans les régions périphériques et rurales, après la Seconde Guerre mondiale, avec l'avènement des progrès de l'industrie et de la croissance économique. Les autorités scolaires se préoccupent alors des élèves qui «freinent le progrès» et appellent de leurs vœux la création de classes spéciales pour «éviter les pertes de temps occasionnées pour l'instruction de ces élèves moins doués et qui se fait souvent au détriment d'écopiers plus avancés» (Schoeni & Bucher, 1990)¹. Mais ce sont les enseignants titulaires des nouvelles classes, qui, par le biais de leurs associations, font une demande de formation spécialisée. En 1959, une première formation pour «maîtres de classe auxiliaire» est ainsi organisée entre Delémont et Bienne. Cet événement est suffisamment important pour que le journal local s'en fasse l'écho à plusieurs reprises durant les six mois que dure la formation.

Le Démocrate, jeudi 22 octobre 1959

«Dernièrement a débuté, à Delémont, la partie théorique d'un cours de pédagogie curative destiné aux membres du corps enseignant du Jura bernois opérant dans une classe auxiliaire. (...) La partie pratique est donnée à Bienne. La partie théorique durera jusqu'au mois de mars 1960 à raison d'un après-midi par semaine et est dirigée par le docteur Christe, chef de l'Office médico-psychologique.

Après une introduction comportant l'étude des connaissances anatomiques, physiologiques et médicales, le docteur

Christe parlera du développement de l'enfant; M. Dubosson, de Genève, des exercices sensori-moteurs; Mlle Giroud, de Neuchâtel, de la rééducation orthophonique; M. Cocher, de Lausanne, de la rééducation des dyslexiques; le professeur Rey, de Genève, de psychométrie; M. Fischer, de Zurich, de l'orientation et de la psychologie scolaire ainsi que des questions sociales.»

Les premiers «Certificats de capacité pour l'enseignement dans une classe auxiliaire» sont remis en avril 1960 aux vingt enseignants qui ont participé à ce «cours pratique et théorique de pédagogie curative».

La formation ne sera pas reconduite, ce qui contraint les enseignants des cantons de Berne et de Neuchâtel à se rendre à Fribourg pour y suivre une formation complémentaire à l'institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg. En 1969, un inspecteur neuchâtelois, soucieux de doter la région d'une formation solide pour l'enseignement spécialisé, organisera et animera une nouvelle formation réunissant, dès le départ et sous l'égide du Département de l'Instruction publique de Neuchâtel, les enseignants de l'Arc jurassien. Lors de sa constitution, le canton du Jura reconnaîtra cette formation qui deviendra, avant l'heure, la première formation d'enseignants de BEJUNE.

Aujourd'hui, alors que les cantons signent ou sont en voie de signer l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée (2007)³ et sa vision inclusive de l'école qui exige des besoins accrus en enseignants spécialisés compétents pour accompagner cette réforme éducative, la formation pour l'enseignement spécialisé de l'espace BEJUNE est plus que jamais nécessaire. Les 25 nouveaux diplômés se sont préparés à travailler en équipe, pour initier, accompagner et conduire des projets qui visent à construire une école ouverte à tous les élèves. Puissent-ils réussir dans leurs entreprises et contribuer ainsi au développement d'une école pour tous.

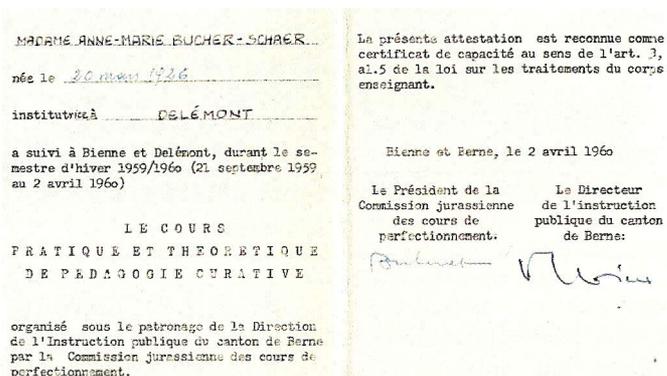


Figure 1. Exemple du premier titre décerné².

¹ M.-J. Schoeni & L. Bucher (1990). *Essai sur l'influence de l'industrialisation sur le discours scolaire*. Travail de séminaire pour le cours «Education comparée» donné par P. Furter et S. Maldonado. FAPSE, Université de Genève, non publié.

² Ce fac-similé du titre décerné est présenté en guise de réparation pour la 20e enseignante qui a été oubliée dans cette liste.

³ CDIP, (2007). Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007.